

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Doing Business : vers un habitat en phase avec les normes

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'HABITAT occupe une place de choix dans les choix des politiques publiques des plus hautes autorités de République. Lesquelles comptent sur la collaboration des partenaires au développement, dont la Banque mondiale.

Le Gabon, qui se situe à la 169e

place dans le classement 2019 de Doing Business, doit encore faire des efforts en termes d'amélioration du climat des affaires. En effet, les conclusions de la révision des réformes entreprises par le gouvernement sont attendues, début mars prochain, par l'institution financière.

C'est pourquoi, la ministre de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, et son

collègue de l'Habitat, Léon Armel Bounda Balonzi ont, mercredi 29 janvier, examiné ce dossier. À cet effet, la ministre Ndaot a fait cette confiance: "un certain nombre de réformes administratives impulsées par le président de la République concernent le ministère de l'Habitat, en charge notamment de la délivrance et de l'octroi du permis de construire."

Rappelant les instructions du numéro un gabonais sur l'accélération de la mise en œuvre des dites réformes, elle a précisé que l'objectif est d'améliorer la compétitivité du Gabon et de simplifier les procédures auprès des opérateurs économiques. Le suivi de ces réformes doit contribuer à la croissance économique du pays, en assurant notamment la sécurité de l'habitat.



Photo: CM

Repenser notre habitat. Ici, la "Villa Gaboma", une maison en matériaux locaux

De son côté, le ministre chargé de ce secteur de l'Habitat entend améliorer les contrôles par la mise en place d'une commission conjointe. "Au niveau du permis, en termes administratifs, il y a encore des améliorations à apporter sur

le plan purement technique.", a ajouté M. Bounda Balonzi. Notamment concernant l'aspect géotechnique car, selon lui, il est nécessaire de considérer la nature du sol pour les constructions à niveaux. Il en va de la sécurité des sites et des usagers.

Calixte Mbeng : " Le soutien de la Bad prouve que la signature du Gabon est crédible "

Propos recueillis par SCOM
Libreville/Gabon



Photo: DR

L'UNION. Vous venez de faire le tour des provinces qui accueillent le programme Graine. Quel était le but de ce périple ?

Calixte Mbeng : à travers ce périple dans l'arrière-pays, nous avons à l'esprit de partager les nouvelles évolutions et orientations stratégiques et opérationnelles du programme Graine; accompagner les gouverneurs des sept provinces concernées dans l'opérationnalisation des comités de coordination techniques provinciaux; avoir des séances de travail avec toutes les parties prenantes et visiter quelques réalisations. Un rapport sera transmis, à cet effet, au président du comité de pilotage, ainsi qu'aux membres de cette organisation.

Que dire des perspectives de cette initiative ?

Les perspectives sont, bien sûr, très intéressantes. Certes, le programme Graine a rencontré quelques difficultés à la fin de l'année 2017 et 2018. Aussi, afin de sauver les meubles, l'État gabonais et son partenaire Olam se sont-ils retrouvés dans le cadre d'une nouvelle orientation à donner à ce projet ambitieux. À l'issue des échanges, des décisions ont été prises, lesquelles permettent dorénavant une meilleure lisibilité dans la phase de

Calixte Mbeng, coordinateur général du programme Graine.

réalisation.

Dans sa nouvelle formule, le programme Graine bénéficiera de l'appui financier de la Banque africaine de développement (Bad). S'agit-il, là, d'un soutien de poids ?

Le maintien du financement que l'État a obtenu de la Banque africaine de développement, soit près de 65 milliards de francs, dans le cadre du projet d'appui au Programme Graine-Phase 1 (PAPG1), est l'un des faits marquants qui nous permet d'envisager des lendemains meilleurs à l'endroit des bénéficiaires. Le soutien considérable de la Bad prouve à suffisance que la signature du Gabon est crédible.

À côté de cet apport, il y a l'appui qu'Olam international apportera à l'initiative, de l'ordre de 13 milliards de francs via la Sotrader (Société gabonaise de transformation agricole et de développement rural, ndlr).

Réglementation : Orabank auprès de sa clientèle

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

Dans le cadre de ses opérations de communication de proximité avec ses clients, Orabank a récemment dépêché une délégation dans la Zone économique à régime spécial de Nkok. Objet: poursuivre sa série d'échanges relative à l'application de la nouvelle réglementation des changes en zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Selon la direction générale, cette communication de proximité vise à faire d'Orabank, un partenaire de choix pour le Gabon. Sa contribution au financement de l'économie gabonaise a connu une croissance moyenne de 60 % par an ces trois dernières années, affirmet-on du côté de l'établissement bancaire.



Photo: DR

Les responsables d'Orabank lors de la communication.

À noter qu'Orabank est un groupe bancaire privé, présent dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger,

Sénégal, Tchad, Togo. Par ailleurs, Oragroup est la branche bancaire du fonds d'investissement américain ECP (Emerging capital partners), qui gère plus de \$ 1,8 milliards d'actifs en Afrique.